



Quelles perspectives suite à la session de janvier ?

Bilan de la session de janvier
Faculté de Philosophie et Lettres

Vous poser les bonnes questions... pour poursuivre l'année dans les meilleures conditions

1. Résultats de janvier

Bilan personnel pour expliquer ses réussites/échecs

2. Règles en vigueur dans le contexte du décret paysage

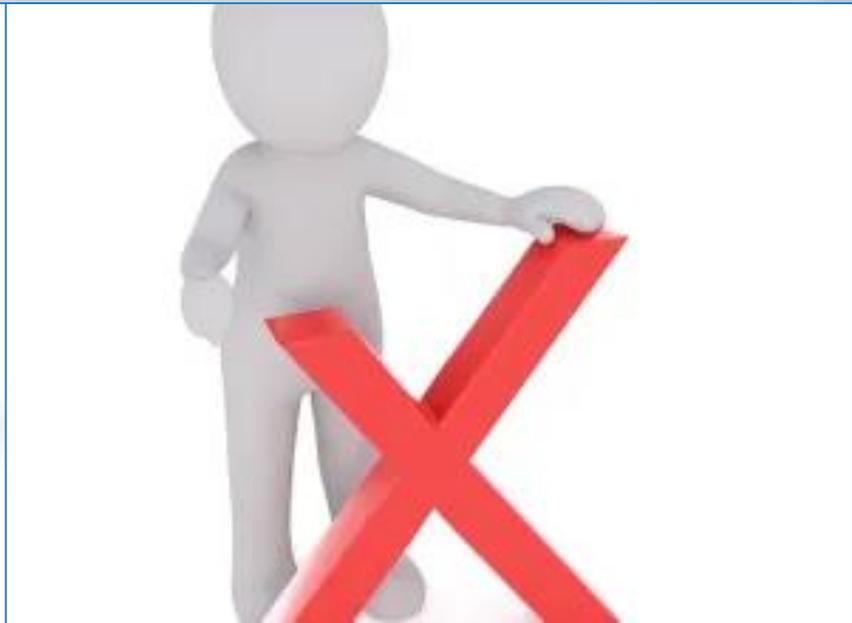
Impact de la session de janvier sur la suite de l'année : différents cas de figures

3. Ressources en Faculté et à l'ULiège

Pour redémarrer du bon pied

1. Bilan de la session de janvier

Expliquer ses **résultats** et repérer ainsi d'éventuels **changements** à apporter pour (encore) plus d'efficacité



Faire le bilan : zoom sur la session

(bilan global et par matière)

Résultats

- Conformes aux attentes ?
Surprise ? Déception ?
- Ampleur des différents **échecs** ? Nombre d'examens réussis ?
- Quelles **matières réussies/échouées** (cours généraux/spécifiques à l'option, obligatoires/à option, langues, étude de textes, ...) ?

Difficultés aux examens

- **Difficultés récurrentes/spécifiques** → selon les cours/modalités d'examen (QCM, ...) ?
- **Prérequis**, compétences transversales (EE/EO, ...)
- Perception des **différences entre les attentes des professeur·es et vos réponses** ? → Corrections d'examen (consultation de copies, séances collectives, permanences, ...)

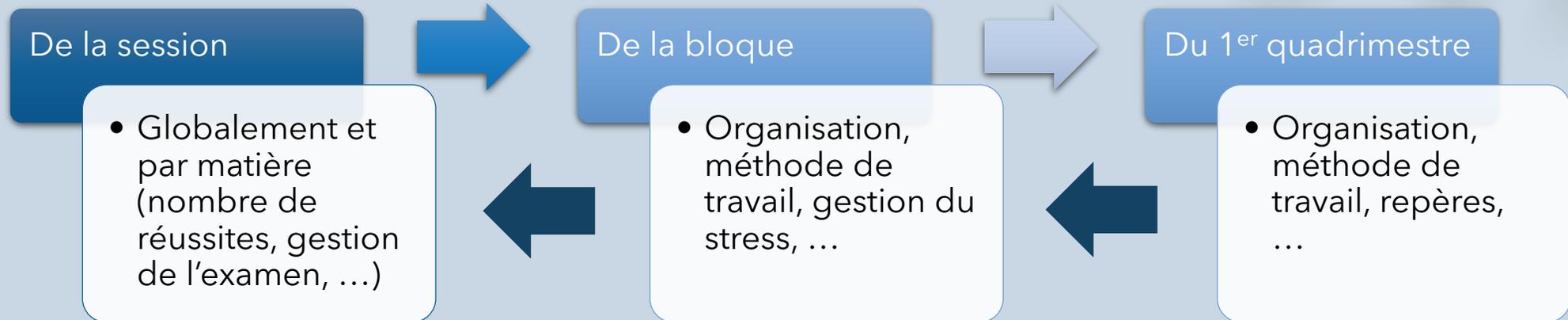
Contexte

- Rythme
- Stress
- Fatigue/sommeil
- ...

Résultats de janvier : relativiser mais faire le bilan depuis la rentrée

Qu'est-ce qui peut expliquer VOS résultats ?
Focus sur les **causes sur lesquelles vous avez prise !**

Faire un bilan (quantité de travail, qualité du travail...)



Pour :





Faire le bilan : zoom sur la bloquer

Organisation	Méthode de travail
<ul style="list-style-type: none">• Rythme de journée (pauses, concentration, quantité de travail...)• Démarrage, travail sur la durée• Manque de temps éventuel (généralisé/pour une matière)• Réveillons• Planification vs. décisions au jour le jour• ...	<ul style="list-style-type: none">• Compréhension, décisions de travail préalables• Sentiment d'efficacité, tâtonnements, travail dans l'urgence• Disponibilité d'outils de révision personnels (et utilisation)• ...



À prendre en compte pour le congé de printemps et la session de juin !



Faire le bilan : zoom sur le 1^{er} quadrimestre

- Disponibilité des informations (cf. supports de cours, remises en ordre éventuelles, modalités d'examens, ...)
- Méthode de travail : travail préalable pertinent (compréhension, exercices, construction d'outils de révision personnels adaptés, ...) en quantité et en qualité ?
- Organisation : équilibre (quantité de travail/détente), contexte de travail propice (moments, lieu, entourage, ...), planning ?



À prendre en compte pour le congé de printemps et la session de juin !

Quantité, mais pas que... Visez aussi la qualité !

- **Quantité** de travail : un préalable... qui n'est pas suffisant !
- Importance de la **qualité** grâce à 3 forces :

Activité

- Travailler activement = intégration des informations, compréhension fine, exercices/applications/analyses
- Sélection et organisation des infos = vue d'ensemble, ébauche de mémorisation

Résumés, fiches, synthèses (5C) et/ou lignes du temps, plan récapitulatif, tableaux comparatifs, cartes conceptuelles...

Utilité

- Travail préparant aux exigences finales (outils « visuels », ...)

Lucidité

- Nécessité de faire des choix

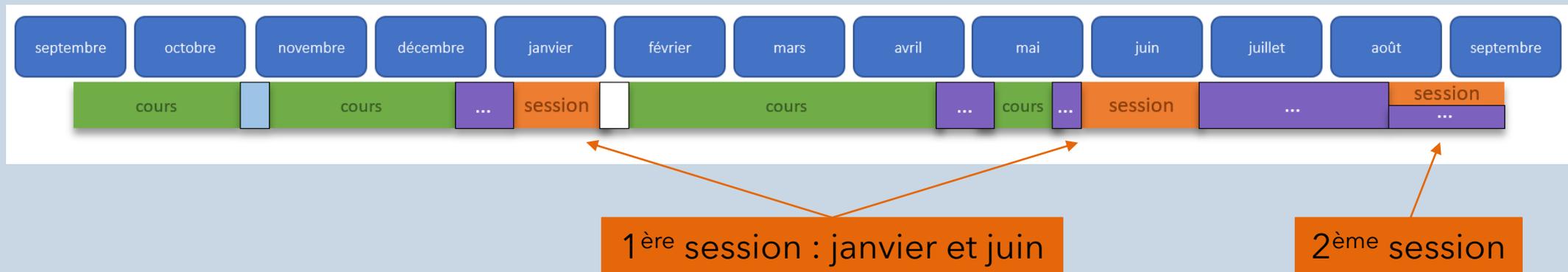
Cours : priorité aux cours du Q2 mais aussi un peu du Q1 (TA, prérequis, langues, ...).
Équilibre : cours - détente et
 sommeil - contraintes

2. Règles en vigueur dans le contexte du décret paysage

Impact de la session de janvier sur la suite de l'année : différents cas de figures possibles en juin (et en septembre)

Critères de réussite

- Une Unité d'Enseignement est réussie (et créditée) si note $\geq 10/20$ ou si les crédits de cette UE sont valorisés
- **L'année** est réussie lorsque l'étudiant·e a obtenu **tous les crédits de son PAE** et une moyenne globale $\geq 10/20$
- Dans tous les autres cas, le jury reste souverain



Critères de réussite

Juin et septembre : délibération → proclamation

- Un cours (ou UE = Unité d'Enseignement cf. engagement pédagogique) est réussi et crédité quand l'étudiant a obtenu une note $\geq 10/20$
- L'année est réussie lorsque l'étudiant a obtenu tous les crédits de son programme et une moyenne globale $\geq 10/20$
- **Dans tous les autres cas, le jury reste souverain**

Par exemple, selon certains critères (moyenne $\geq 10/20$), il **pourrait** accepter de créditer une note de 8/20 ou 2 notes de 9/20, sauf s'il s'agit de certains cours (annoncés par filière) → **ne pas baisser les bras trop vite !**



Histoire - HAA (orientation musicologie) - Langues et lettres modernes
Voir [Examens et critères de délibération 23/24](#)

La session de janvier

Examens réussis (note \geq 10/20)

- Cours terminés : plus d'examen
- Cours annuels (TA) : parfois une partie de la note finale en janvier + autre examen prévu (cf. engagement pédagogique)

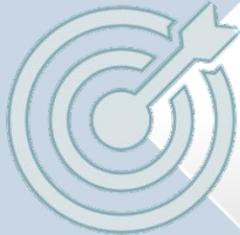
Examens non réussis (note $<$ 10/20)

- Examens à représenter en juin (et/ou septembre si nécessaire et selon vos choix)



Examens non réussis en janvier

Faire le bilan... et **prendre des décisions**



Pour **réajuster le tir** au Q2 :
compréhension/méthode/organisation...
→ services d'aide à la réussite, remédiations facultaires...



Pour **programmer la session de juin : choix des examens ?**
Choix des cours à représenter via « mes repêchages » sur
MyULiège (échéance 03/03)
Présentation de tous les examens <10/20 en janvier vivement
conseillée



Pour un **éventuel** de changement de PAE : échéance **15/02**
En cas de doutes quant à la possibilité de réussite du PAE complet
→ allègement, réorientation ? Infos facultaires, Services
Orientation Universitaire, Service Inscriptions, ...

Fin de session (juin)



Programme complet (réussite)

Tous les cours sont
crédités (60C)

Pas de seconde
session, long été de
congé

2024/2025 :
inscription en B2,
PAE de 60 nouveaux
crédits

Programme non complet (au moins un cours non crédité)

Seconde session :
cours non crédités à
représenter pour
atteindre la réussite

! Cas particulier des
évaluations
continues (travaux,
projets, labos, ...)

! Entre juin et
septembre : pas de
report de notes pour
les examens non
réussis

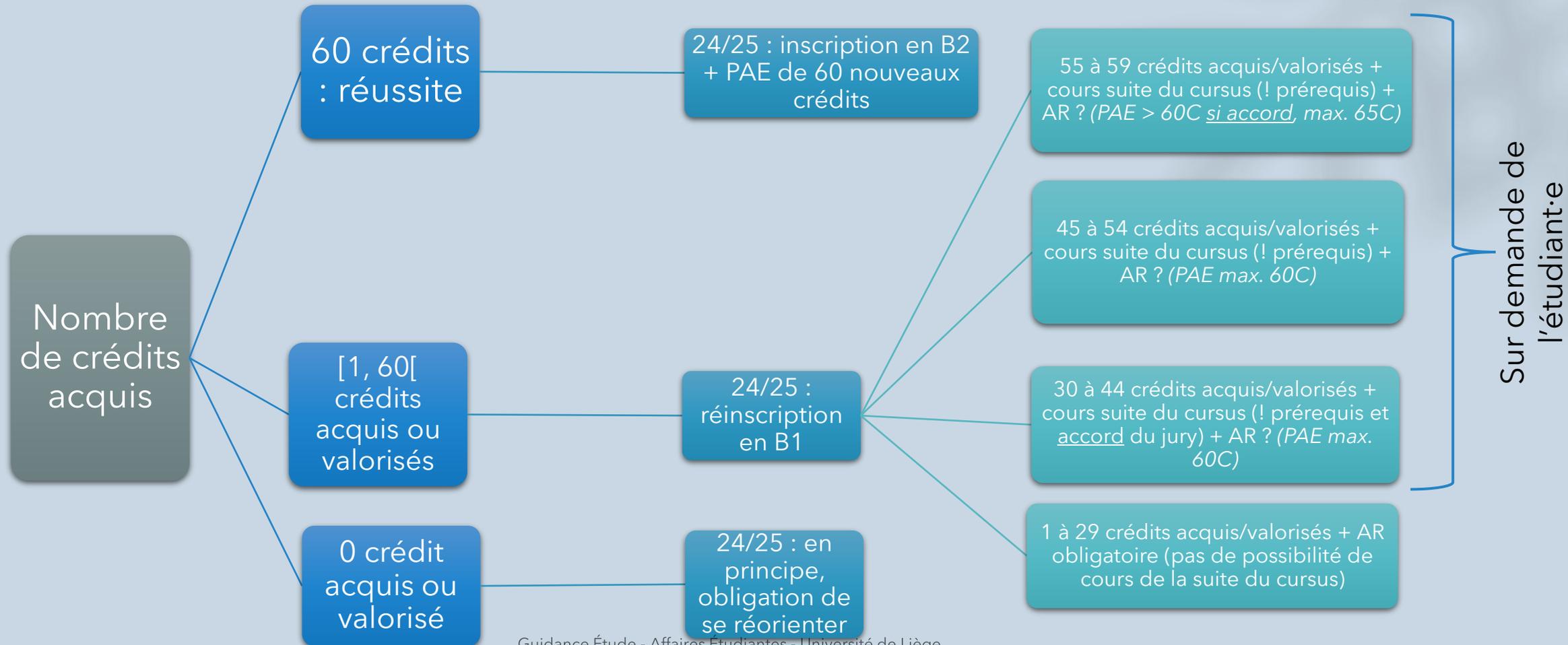


Session août/septembre :
vigilance !

- Session gratuite mais nécessité de s'inscrire (à la session et aux cours à représenter)
- Attention aux dates limites (inscription, choix des examens, consultation des copies)

Délibération après la session de septembre

Pour les étudiant·es inscrit·es pour la 1^{ère} fois dans ce B1 en 23/24



Décrets paysage et financement : 23/24

Réforme du décret Paysage et du décret Financement : nouvelles conditions de réussite académique pour le 1^{er} cycle (notamment pour les primant·es 23/24) → On reste en B1 tant que les 60C de B1 n'ont pas été acquis/valorisés !

1^{er} objectif : réussite de tout son PAE (à condition qu'il soit constitué de minimum 45C, sauf en cas d'allègement), sinon...

- après 1 an, réussite d'au minimum une UE
- **après 2 ans, les 60 crédits du B1 doivent être acquis/valorisés**
- après 4 ans, minimum 120 crédits du Bachelier acquis/valorisés
- après 5 ans, 180 crédits du Bachelier acquis/valorisés

(+ année supplémentaire dans certains cas particuliers)

Pour toute question sur VOTRE situation personnelle : paysage@uliege.be



- [La réforme du Décret Paysage et les règles de finançabilité](#)
- [Quelles sont les nouvelles règles de finançabilité relatives au parcours académique ?](#)
- [Finançabilité](#)



Des règles différentes selon le cursus antérieur



Réformes des décrets paysage et finançabilité
(renseignements via paysage@uliege.be)

≠ situations selon le cursus antérieur,
un même conseil pour tous :
avancer sans traîner et viser le maximum

Si PAE avec cours échoués du B1 et nouveaux cours :
ne pas oublier d'assister aux cours de B1 et de les
(re)travailler pour réussir **le plus vite possible les 60
premiers crédits !**

3. Ressources en Faculté et à l'ULiège

Pour redémarrer du bon pied

Des **infos** disponibles, pour en savoir plus selon votre cursus

Les critères de délibération
Année académique 2023-2024
A réussi
Une note $\geq 10/20$ dans tous les cours
Si l'étudiant a présenté tous les examens inscrits à son PAE , le jury accepte la réussite dans les cas suivants :
1 x 8/20 si Moyenne $\geq 10/20$ ou 2 x 9/20 si Moyenne $\geq 10/20$
SAUF si la note d'insuffisance est liée au TFC et, pour certaines filières, à un cours dont la réussite est obligatoire. Ceci concerne les filières de :
<ul style="list-style-type: none">* Histoire* Histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie* Langues et lettres modernes* Traduction et interprétation* Langues et lettres anciennes, orientation classiques* Langues et lettres anciennes et modernes
Veuillez vous renseigner auprès du/de la Président-e de jury de votre filière pour de plus amples informations à ce sujet.
Dans tous les autres cas, le jury reste souverain
Crédits acquis
Toute note $\geq 10/20$
Entraîne l'ajournement
Crédits acquis < 60 crédits
Remarque importante
Aucune note < 10/20 ne sera reportée d'une session d'examens à l'autre

Toutes ces informations sont également consultables en ligne, sur le site de la Faculté :
<http://www.facphl.uliege.be>



Document rédigé par
le Vice-décanat à l'enseignement

LIÈGE université
Philosophie & Lettres



Votre cursus
et
le décret
« Paysage »

Bachelier (bloc 1)



Plus d'infos sur la [page « Mon PAE »](#)
Une question ? paysage@uliege.be

Pour vous aider à poursuivre le Q2 (encore) plus efficacement...

Vous avez la main, mais vous n'êtes pas seul·es !

- **La Faculté**

- Professeur·es, assistant·es, assistant·es pédagogiques et élèves-moniteurs·rices...
- Mesures d'encadrement habituelles (séances spécifiques, aides en ligne, permanences, remédiations, [aides à la réussite](#) en Philo et Lettres, ...)
- Les services administratifs : apparitorat, secrétariat de département, ...

- **Les services d'aide généraux** : <https://www.student.uliege.be/accompagnement>

- [Service Guidance Étude](#) : méthode de travail, organisation, blocus / session, ...
- [Service Orientation Universitaire](#) : projet d'études et de profession
- [Service Qualité de Vie des Étudiants](#) : bien être, gestion du stress, statut(s) spécifique(s), ...

- **Une question « décret » relative à votre cursus ?** paysage@uliege.be

Aide à la réussite en Philo et Lettres

Activités « transversales »

- Renforcement des compétences transversales en philosophie et lettres - PREM0015-1
Valériane Rifflart
- Repères historiques et géopolitiques pour la Philosophie et Lettres - PREM0030-1
Sandra Finck

Activités « matière »

Sur inscription, par mail à l'apparitorat :
sabine.theunens@uliege.be ou sdethise@uliege.ge

Focus « MéthodO »

Des aides accessibles à tou·tes

- Quelles habitudes maintenir ou modifier ?

- Un **questionnaire** pour vous aider à faire votre **bilan** « méthode et organisation » suite à la session de janvier : « mySCAN MéthodO » (mail 09/02)
- Un séminaire « **Adapter son organisation après la session de janvier** » (samedi 17/02 am - B31)

- Comment être (plus) efficace lors du Q2 ?

- **L'Hebdo MéthodO** : une fiche/sem de conseil « méthode ou organisation » (par mail, sur inscription)
- Un séminaire « **Travailler avec efficacité durant le Q2** » (mardi 12/03 fin pm - B8)

- Comment être (plus) efficace lors de la bloque d'avril ?

- Un séminaire « **Planifier sa session de mai-juin** » (samedi 13/04 am - B31)
- **Un blocus encadré « #BloqueBooster »** (22 au 26/04)

Une **prise de recul** nécessaire pour **aller de l'avant** !

Bon travail !
C'est le bon moment
pour vous y (re)mettre !

Merci pour votre attention !

Pour nous contacter : guidance.etude@uliege.be